

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 24 mai 2022

L'an deux mil vingt deux, le 24 mai à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué le 19 mai, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Marc SCHALLER, maire.

Etaient présents M. Romain CAMUSET – M. Damien HURE - M. David GRAILLOT-Mme Isabelle BOUDVILLAIN, Mme Florence BRAUX, M.Frédéric GUEGUEN
Absent (es) excusé (es) : M.Jeremy ELLEVIN pouvoir à Marc SCHALLER, Carole BREDECHE

Mme Hélène GICLAT, secrétaire de mairie assistait à la séance.
Secrétaire de séance : M.Frédéric GUEGUEN

1er point l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du 06 avril 2022

Le compte rendu du 06 avril est adopté à l'unanimité

2ème point de l'ordre du jour : Délibération pacte de territoire

M. Le Maire présente le pacte de territoire qui est mis en œuvre par un contrat de territoire. Une convention signée par le département, les communes et la 3CVT liste les projets prioritaires et structurants sur le territoire. Les aides du département qui existaient jusqu'alors sont fondues dans ce pacte de territoires et bonifiées.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter la signature de ce contrat de territoires pour 2022-2027.

Le conseil municipal, avec 8 voix « Pour » :

- approuve les termes du contrat de territoire présenté,
- accepte la signature de ce pacte de territoire
- autorise monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.
- autorise monsieur le Maire à représenter sa collectivité dans le comité local de suivi.

Ce point fait l'objet de la délibération 2022_24_05_1

3ème point de l'ordre du jour : Elections législatives

Il est demandé à chacun de donner ses disponibilités afin de pouvoir remplir le tableau de tenue du bureau de vote lors des législatives des 12 et 19 juin prochain.
Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 lors des deux tours

4ème point de l'ordre du jour : Préparation devis travaux futurs

Le conseil municipal décide, dans l'optique de faire des travaux de rénovation de la mairie et de la cour de celle-ci, de faire appel à un maître d'œuvre.

Un devis, pour l'enfouissement des réseaux va également être demandé au SDEY.

5ème point de l'ordre du jour : Affaires diverses

- La borne fontaine, rue des ardillers fuit. Une demande d'intervention auprès de Véolia a été formulée.
- Des devis vont être demandés afin de planter des arbres le long du chemin du cimetière
- Un diagnostic de l'église est envisagé, pour faire un état des lieux . Celui-ci serait fait par l'architecte des bâtiments de France
- Suite aux ondées orageuses, quelques chemins viticoles seraient à reprendre.

Le maire
Marc SCHALLER



Le secrétaire de séance
Frédéric GUEGUEN

DAVID GRAILLOT	
ISABELLE BOUDVILLAIN	
FLORENCE BRAUX	
JEREMY ELLEVIN	ABSENT POUVOIR A M.SCHALLER
ROMAIN CAMUSET	
DAMIEN HURE	
CAROLE BREDECHE	ABSENTE EXCUSEE